

Session inaugurale de la plénière du PFBC
Vendredi 8 juillet – 9h00 à 9h45

Mesdames et Messieurs les Ministres,

M. le Facilitateur du PFBC,

Chers partenaires des forêts du Bassin du Congo et représentants des pays de la COMIFAC

Je suis très heureuse que nous soyons tous réunis aujourd’hui. Je tiens à remercier le Gabon et la Facilitation allemande pour leur organisation.

Nous sommes réunis alors que dans le monde actuel, de nombreux pays se divisent, y compris pour la gestion des ressources vitales.

Mais **il n’y a pas de fatalité.** Il existe une autre voie : celle de la coopération et du multilatéralisme.

Cette voie, c’est précisément celle que défend le Président Macron depuis cinq ans. Et c’est tout l’esprit du partenariat qui nous unit.

Les forêts du Bassin du Congo sont un bien public mondial, en tant que :

- seconde forêt tropicale humide au monde en termes de superficie ;
- forêts avec une capacité à séquestrer chaque année plus de CO₂ que l’Amazonie ;
- abri d'une biodiversité unique au monde ;
- source de services vitaux pour plus de 40 millions de personnes.

Chacun ici a bien conscience de tout cela.

Je pense à l’ensemble des pays de la COMIFAC, qui défendent sans relâche cet écosystème.

Mais je pense aussi aux **partenaires des forêts du Bassin du Congo (PFBC), réunis depuis vingt ans.**

Nous avons vu toute la force de ce partenariat lors de la COP26 à Glasgow, où le *Congo Bassin joint donor Statement* a permis de réunir 1.5 milliard de dollars pour la préservation de ces forêts.

C’est donc avec une grande confiance que nous regardons devant nous.

Et c'est avec une grande fierté que je vous annonce **que la France se propose de prendre le relai de l'Allemagne, pour animer la prochaine facilitation du Partenariat des forêts du bassin du Congo pour 2023 et 2024.**

Nous connaissons l'ampleur des défis. La région a perdu 6 millions d'hectares de forêts primaires depuis 2001. C'est un défi environnemental, mais aussi économique et même sécuritaire. Ces défis, nous ne les relèverons qu'ensemble.

Nous y prenons notre part, puisque :

- la France et l'Europe se sont engagées contre la déforestation importée ;
- la France consacre une grande partie de ses financements bilatéraux à la protection des forêts de la planète, dont près de 30% pour l'Afrique.
- nous portons aussi l'Alliance pour la préservation des forêts tropicales et humides

Je sais aussi que le Gabon, qui nous accueille, est à la fois un pays moteur et modèle dans ce domaine. Je les remercie ainsi le Gabon d'avoir accepté de co-faciliter le partenariat avec nous.

Mais chacun doit maintenant prendre sa part. Les Etats, les entreprises comme le secteur privé et la société civile. Favoriser ce travail en équipe sera toute l'ambition de notre action facilitatrice.

Nous aurons fort à faire :

- pour bâtir des chaînes de valeur agricoles durables ;
- pour mobiliser et coordonner tous les financements disponibles ;
- pour répondre aux aspirations légitimes de nos partenaires africains à une contrepartie pour leur préservation des forêts ;
- pour renforcer la gouvernance du partenariat, et nos synergies avec le CAFI ;
- enfin, pour porter ce partenariat et la voix des forêts du bassin du Congo, dans toutes les enceintes internationales.

Le seul engagement régional de la COP26 portait sur ces forêts du bassin du Congo.

Alors, j'en suis convaincue, nous défendons ici un vrai modèle de coopération internationale en faveur de l'environnement. Et si nous réussissons, je n'en doute pas, beaucoup d'autres sauront nous imiter.

Alors allons-y !

Merci de votre attention.